

N°18 - mars 2014

### Edito

L'une des plus grandes difficultés pour l'élève soucieux d'élaborer son projet d'orientation est de faire le tri dans la masse d'informations à laquelle il se trouve confronté quotidiennement pour accéder à des ressources pertinentes et adaptées.

Le rôle des professeurs documentalistes au sein des équipes qui l'accompagnent dans cette démarche intervient à deux niveaux :

- Rechercher, référencer et mettre à disposition dans les CDI les ressources liées à l'orientation, (la documentation ONISEP en premier lieu), qu'elles soient « papier » ou « numériques ». Ces ressources seront précieuses pour lui permettre d'explorer les différentes filières de l'enseignement supérieur, ses centres d'intérêt, les différents métiers...

- Élaborer et conduire, en étroite collaboration avec les conseillers d'orientation-psychologues, les professeurs principaux, les équipes de direction, des projets et actions afin de sensibiliser les élèves à leur projet post-bac.

L'accompagnement personnalisé apparaît comme le cadre privilégié pour ce type d'actions et projets afin de travailler sur le PIODMEP (parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel) et offrir à l'élève un temps pour élaborer son parcours individualisé. Les professeurs documentalistes y apportent leur expertise quant à la recherche documentaire : fiabilité et pertinence des sources d'information, mise en place d'outils de veille numérique, présentation et analyse des ressources disponibles sur l'orientation...

Au sein des établissements, en partenariat avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative investie dans l'éducation à l'orientation, les professeurs documentalistes contribuent dans leur champ de compétences à accompagner les élèves dans leur accès à l'autonomie pour construire leur projet personnel d'orientation.

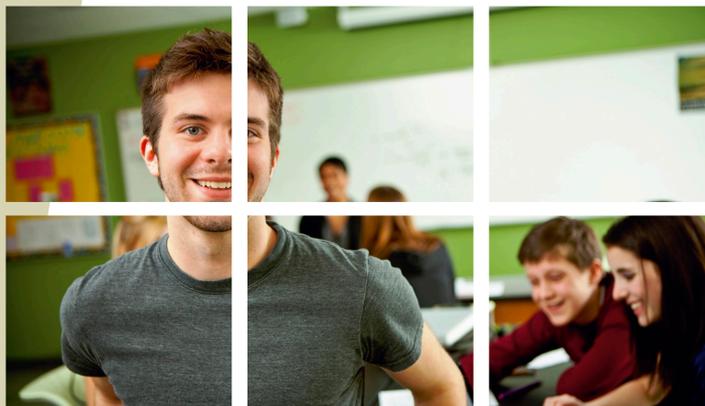
Dominique Lunaud et Vincent Roussel,  
Professeurs documentalistes au lycée Le  
Castel - Dijon et Clos Maire - Beaune

Retrouvez les actualités de  
l'Onisep Bourgogne sur

facebook

## Sommaire

**Parcours au lycée** - Du papier au numérique, du CDI au 3C - CFA de l'éducation nationale en Bourgogne - Le lycée Raoul Follereau joue la carte de l'apprentissage en ouvrant une classe en mixité des publics - **Bac-3, Bac+3 : un continuum** - Faciliter l'accueil des élèves de bac pro en BTS métiers de l'eau - **Admission postbac APB** - Actualités du calendrier APB - Des droits et des devoirs pour les établissements : rappel de la charte - **Parcours dans le sup** - Plus de bacheliers professionnels en STS et de bacheliers technologiques en IUT - Que font les bacs techno inscrits en DUT en 2011-2012 ? - Dans la peau d'un étudiant en PACES : un calendrier implacable - **Insertion professionnelle** - Devenir et insertion professionnelle des Docteurs de l'uB - **Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté** - Polytechnicum : les actus du réseau - **Vie de l'étudiant** - Erasmus plus : un nouveau nom, nouveaux critères - Comment vivent nos étudiants ? **Actualités** - Forum des Métiers de l'Emballage à l'uB - 4 avril à Agrosup, semaine du développement durable : « Le développement durable recèle des métiers cachés », découvrez-les ! - 11 avril à l'ESIREM, semaine de l'industrie : « Matériaux innovants, métiers d'avenir » - **À lire** - Pour une école qui aime le monde



© iStockphoto.com

## Du papier au numérique, du CDI aux Centres de Connaissance et de Culture (3C)

*En quelques années, l'accès à l'information a évolué, s'adaptant aux nouveaux outils numériques. Aujourd'hui, l'information est accessible partout et en permanence grâce aux tablettes et smartphones. Avec les réseaux sociaux, la communication est partout et circule entre les élèves. À nous également de nous adapter à ces nouvelles pratiques.*

C'est ce qu'a fait l'ONISEP Bourgogne en créant une page Facebook il y a un an. Sur cette page, les élèves peuvent trouver les dates des salons et forums, un lien vers les dernières revues publiées ou encore des informations sur les nouvelles formations de notre académie.

Face à l'inépuisable des ressources numériques, les CDI, créés il y a plus d'un demi-siècle, doivent maintenant proposer une gamme de services étendus et évoluent ainsi en Centres de Connaissances et de Culture (3C).

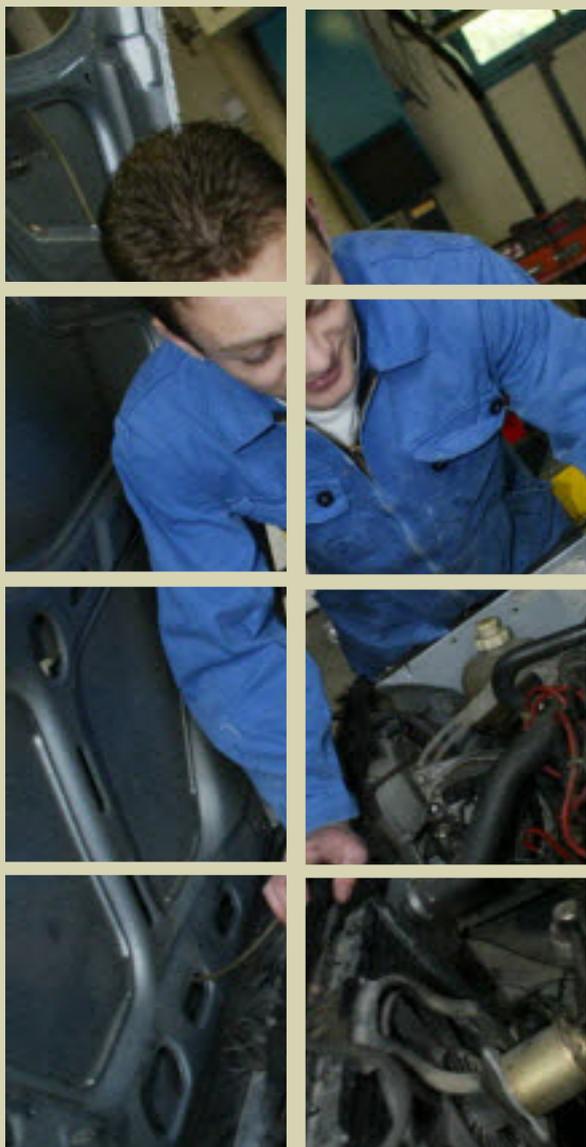
Ils deviendront bientôt des lieux de ressources à l'image des e-learning centers anglais, qui permettent de décloisonner espaces et temps scolaires pour donner aux élèves plus d'autonomie dans leur parcours et plus d'occasions de collaborer entre eux.

Pour les équipes pédagogiques, c'est aussi un lieu qui permettra de personnaliser l'accompagnement des élèves et de développer de nouvelles pratiques adaptées à leurs besoins.

# Parcours au lycée



## CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne



© Lucas Schifres/Onisep

### La Formation en alternance

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Éducation nationale, créé en 2002, propose une offre de formation répartie sur l'ensemble du territoire bourguignon. Celle-ci permet de diversifier les voies d'accès aux diplômes proposés par l'Éducation nationale. Ancrée au sein des lycées de l'académie, elle se compose aujourd'hui de 3 CAP et 10 BTS et regroupe environ 300 jeunes préparant des diplômes du niveau V au niveau III.

**Au cœur de la pédagogie :** L'ALTERNANCE permet d'associer périodes en entreprise et périodes en centre de formation afin de conduire des jeunes au diplôme. Cette pédagogie nécessite de la part des équipes pédagogiques une bonne connaissance de l'environnement de travail du jeune et une étroite communication avec le tuteur. Sans cela, la formation perdrait sens et attrait.

### Le Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, il est signé pour une durée variant de 1 à 3 ans selon le diplôme préparé. Ce contrat est un contrat de travail, il permet donc de bénéficier du statut de salarié et de percevoir, à ce titre, une rémunération selon un pourcentage du SMIC qui prend en compte l'âge et l'année de formation du diplôme.

Trouver son contrat d'apprentissage constitue une étape importante et nécessite de l'anticipation. Afin de sécuriser son parcours il est également nécessaire de s'assurer que le poste de travail proposé correspond bien au référentiel d'activités du diplôme envisagé.

Retrouvez les informations détaillées sur nos formations et les modalités d'inscription au CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne sur notre site : [www.cfabourgogne.com](http://www.cfabourgogne.com).

### Rémunération brute minimale mensuelle

Le rapport entre le salaire de référence et la rémunération minimum d'un apprenti est fixée comme suit, sur la base d'un temps plein de **151,67 heures**.

Ces montants peuvent être majorés, en cas de contrat d'apprentissage dans une administration publique.

Hervé Guillaume - Directeur du CFA de l'Éducation nationale

Rémunération mensuelle minimale d'un apprenti			
Situation	Moins de 18 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1 <sup>re</sup> année	361,35 €	592,61 €	766,05 €
2 <sup>e</sup> année	534,79 €	708,24 €	881,68 €
3 <sup>e</sup> année	766,05 €	939,50 €	1127,40 €

➔ À noter : des retenues pour avantages en nature (nourriture ou logement) prévus et inscrits au contrat d'apprentissage peuvent être effectuées dans la limite de 75% du salaire.

# Le lycée Raoul Follereau joue la carte de l'apprentissage en ouvrant une classe en mixité des publics

Le BTS Management des Unités Commerciales a ouvert en septembre 2013 au lycée Raoul Follereau à Nevers un groupe en apprentissage avec le CFA de l'Éducation nationale en Bourgogne.

## Un BTS pour faire quoi ?

**Objectif :** former des professionnels de l'organisation, l'animation et la gestion d'unités commerciales : mise en œuvre et suivi de projets, études de marché, gestion de la relation clients... dans la grande distribution, les magasins spécialisés, les banques, l'immobilier, l'assurance...

## Pourquoi proposer cette formation en apprentissage au lycée Follereau ?

Ce BTS qui existe déjà en formation initiale est l'un des plus demandés par les bacheliers bourguignons. Dans la Nièvre, les élèves devaient aller dans d'autres académies (Orléans-Tours ou Clermont-Ferrand), ce qui occasionnait des frais importants pour les familles.

C'est une formation qui convient au tissu économique local représenté par nombre de PME et à un secteur tertiaire dominant.

Le lycée Raoul Follereau devient le premier lycée public bourguignon à proposer cette formation dans le cadre de la mixité des statuts avec 12 étudiants apprentis et 24 étudiants scolaires dans une même structure. Cette diversité des publics permet des échanges enrichissants grâce à la confrontation d'expériences différentes ; constats faits les années précédentes lors d'accueil en intégration totale ou partielle d'étudiants en contrat de professionnalisation via le GRETA 58.

Le lycée offre également une plus grande sécurité dans les parcours de formation. Les apprentis peuvent en cas de difficultés poursuivre en formation initiale et inversement.

L'établissement permet aux étudiants apprentis de se loger à l'internat du lycée pendant les semaines de cours.

## Comment se déroule la formation ?

Les apprentis bénéficient d'une formation théorique au lycée et d'une formation pratique dans l'entreprise d'accueil. L'alternance retenue est la quinzaine sur les deux années, 38 semaines de cours et 56 semaines en milieu professionnel.

Une rencontre des maîtres de stage est organisée dès le premier mois pour présenter l'équipe, l'organisation pédagogique, mettre à disposition un guide du tuteur et présenter les documents administratifs et pédagogiques.

Un livret d'apprenti est tenu conjointement par l'entreprise et le centre de formation.

Deux référents, un enseignant d'enseignement général et un enseignant d'enseignement professionnel effectuent deux visites par an dans l'entreprise. La première est prévue au cours des 3 premiers mois de la formation.

## Une organisation pédagogique totalement repensée

L'établissement assure la préparation à l'examen en assurant un volume de formation de 1 350 heures sur les deux années. L'équipe pédagogique a organisé un emploi du temps spécifique lorsque les apprentis sont en centre de formation ; ces derniers suivent les mêmes enseignements que les scolaires sur une base de 35h hebdomadaires soit un différentiel de 4h :

- 1 heure de réunion de suivi et accompagnement ;
- 2 heures hebdomadaires supplémentaires de LV1 Anglais ;
- 1 heure hebdomadaire supplémentaire de Culture générale et expression.

12 heures supplémentaires d'enseignement du Droit, Économie, Management et Gestion des Unités Commerciale set Management des entreprises durant 5 mardis où les scolaires sont en immersion dans l'entreprise de leur stage.



## Comment devient-on étudiant-apprenti ?

Les inscriptions se font via le site national APB. Il est également prévu un recrutement hors procédure par le biais du site du lycée ou du CFA sur les mêmes bases que celles prévues sur le site national.

Chaque dossier reçu est étudié par une commission d'enseignants qui procède à un classement basé sur les résultats scolaires du cycle de première et terminale du baccalauréat.

Une proposition de candidatures est ensuite adressée aux entreprises partenaires s'appuyant sur le travail des commissions, l'entretien de positionnement et le profil demandé par les entreprises.

Une campagne de recrutement peut être organisée dans l'établissement pour les entreprises qui le souhaitent.

## Quels sont les avantages de l'apprentissage pour les jeunes ?

C'est assurément un gage d'une bonne insertion professionnelle. Les jeunes peuvent acquérir une vraie expérience pendant deux années. Outre une rémunération, ils bénéficient d'aides telles que le « Transport-Hébergement-Restauration » attribuées aux apprentis deux fois par an par le Conseil Régional de Bourgogne.

Contact : CFA de l'Éducation Nationale de Bourgogne  
<http://www.cfabourgogne.com/>

Lieu de formation : lycée Raoul Follereau  
<http://lyc58-renardfollereau.ac-dijon.fr/index.php/fr/>

# Bac - 3, bac + 3 : un continuum



## Faciliter l'accueil des élèves de bac pro en BTS « métiers de l'eau » au lycée Pierre Gilles de Gennes à Cosne-sur-Loire

*Cette liaison a été initiée en avril 2013 par une rencontre entre les équipes pédagogiques du BTS « métiers de l'eau » et des bacs pro co-animée par l'équipe de direction et l'inspecteur référent.*

Un premier temps d'analyse des difficultés rencontrées par les bacheliers pro a permis de mettre en exergue à la fois des capacités de travail insuffisantes (temps et gestion du travail personnel...) ainsi qu'un déficit de connaissances scientifiques.

Deux axes sont développés pour faciliter l'intégration :

- des actions en amont avec l'introduction d'un bloc scientifique en accompagnement personnalisé en classe de terminale et la conduite d'un projet commun bac pro-BTS
- une prise en compte du profil des élèves de bac pro en BTS avec un temps d'accueil spécifique et un accompagnement

Rentrée 2013 : la mise en œuvre est effective :

Un module scientifique de deux heures par semaine assuré par deux professeurs de BTS (un enseignant de mathématiques et un enseignant de sciences physiques) est suivi par six élèves de terminale bac pro (deux bacs pro maintenance des équipements industriels et quatre du bac pro industries de procédés).

Un projet d'analyses physicochimiques et microbiologiques de l'eau du Nohain en partenariat avec la mairie de Cosne-sur-Loire est proposé à trois élèves de terminale et trois étudiants de première année de STS. Ce projet programmé sur sept séances et encadré par des professeurs de bac pro et de BTS conduira les jeunes à effectuer des analyses et à produire un document de synthèse à destination de la mairie.

Une démarche d'accueil a été mise en place sur le mois de septembre en 1<sup>re</sup> année de STS pour tous les étudiants : entretiens personnalisés, visites d'entreprises, journées d'intégration.

Des situations d'évaluations diagnostiques ont été effectuées en français, mathématiques et sciences physiques afin de constituer des groupes d'accompagnement personnalisé. Une semaine de stage en entreprise a été organisée début octobre.

Les jeunes issus de bac pro en ont été dispensés et ont bénéficié d'un planning spécifique pour se perfectionner dans certaines matières. Ils sont accompagnés par leurs enseignants.

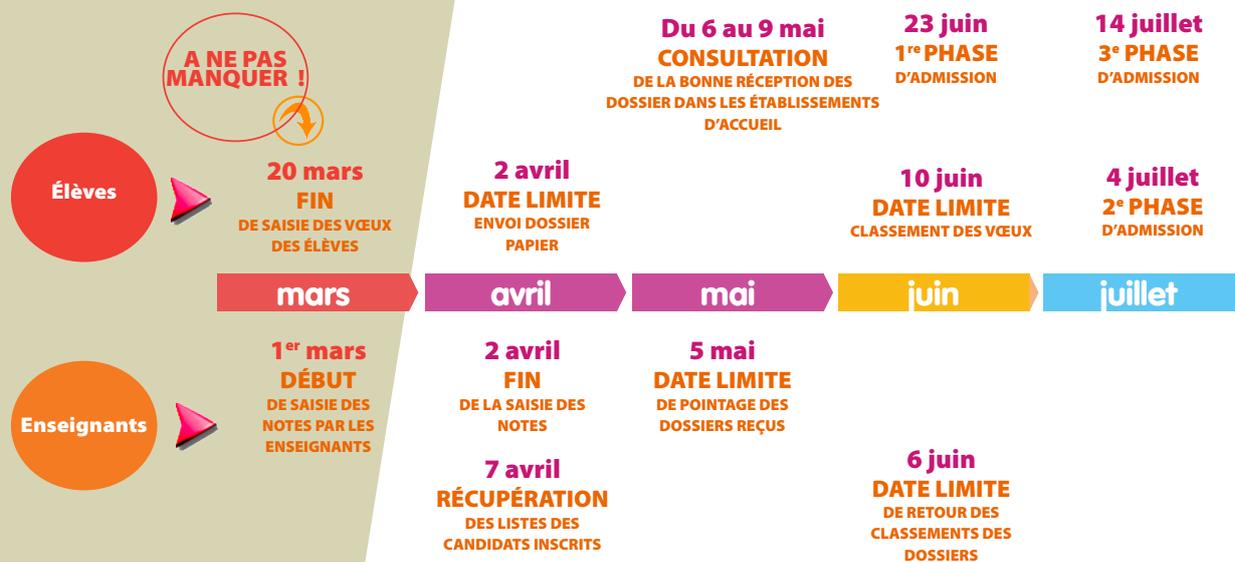
Un bilan en mai. Des progrès sont constatés pour quelques élèves dans le domaine scientifique avec l'acquisition de connaissances nouvelles. Pour d'autres, un travail sur la motivation et le sens des apprentissages est à prévoir.

S. TIBLE, proviseur adjoint lycée PGDG - 26 février 2014

# Admission post-bac



## Actualités du calendrier APB



## **Vous êtes professeur principal**

***Vous avez accès au suivi des vœux de vos élèves sur le site de gestion APB.***

Vous pouvez ainsi voir quel élève s'est inscrit, quel(s) vœu(x) il ou elle a fait (sans en connaître le classement) et également savoir si ces vœux ont été validés et si les dossiers ont été envoyés. Le recueil de ces informations vous apporte une aide précieuse pour préparer l'entretien d'orientation et/ou le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre et guider vos élèves vers le supérieur.

**Les appréciations en ligne (AEL) sont à saisir avant le 2 avril**

Les appréciations en ligne saisies par les enseignants et le chef d'établissement sont utilisées pour alimenter la fiche pédagogique. Cet outil permet aux établissements d'accueil de disposer d'éléments d'appréciation pour l'étude des dossiers de candidatures des élèves, d'où l'importance des AEL.

Dans les filières sélectives, les établissements demandent déjà les résultats scolaires, et les AEL doivent compléter ces informations en indiquant les atouts et le potentiel de l'élève, le distinguer non plus d'après ses notes mais par son investissement, sa motivation et ses compétences.

Vous devez également mentionner une éventuelle préparation à la formation demandée, comme la mise en place d'un accompagnement personnalisé lui conférant des atouts méthodologiques. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, différencier votre évaluation selon le vœu fait par l'élève.

### **Les nouvelles formations dans notre académie**

De nouvelles formations sont accessibles via APB dans notre académie :

- **BTS Analyse et conduite de systèmes d'exploitation** - Lycée agricole La Barotte, Châtillon-sur-Seine
- **BTS Hôtellerie-restauration** - CFA La Noue, Longvic
- **BTS Développement et réalisation bois** - Lycée Bonaparte, Autun (remplace le BTS Systèmes constructifs bois et habitat)
- **BTS Économie sociale et familiale** - Lycée Saint-Charles, Chalon-sur-Saône
- **MC Technicien en réseau électrique** - Lycée Gustave Eiffel, Dijon
- **MC Technicien ascensoriste, service et modernisation** - Lycée Antoine, Chenôve
- **MC Technicien en énergies renouvelables option thermique et option énergie électrique** - Lycée Théodore Monod, Blanzay
- **MC Mécanicien en compétition automobile** - Lycée Saint-Joseph, Nevers
- **CPGE Cachan C Arts et Design** - Lycée Alain Colas, Nevers
- **ESC Dijon**

## **Des droits et des devoirs pour les établissements : rappel de la charte**

👉 **Les élèves** ne sont pas obligés de créer un dossier sur APB ou de faire des vœux et n'ont pas à se justifier de cette décision. En aucun cas un élève ne peut être sanctionné parce qu'il a choisi de ne pas créer de dossier.

👉 **Le code confidentiel** est un élément personnel, et l'établissement ne peut le demander à l'élève. De même, aucun personnel de l'établissement ne doit consulter ou modifier le dossier APB d'un élève.

👉 **Le candidat** est entièrement libre dans l'expression de ses vœux et pleinement maître de ses choix ainsi que du classement de ses vœux par ordre de préférence qu'il détermine en fonction de ses projets et de ses aptitudes.

Ces choix interviennent à l'issue d'une phase d'orientation au cours de laquelle l'élève a pu bénéficier d'informations et de conseils tant au sein de son établissement d'origine que de la part des établissements d'accueil ou encore auprès de conseillers d'orientation-psychologues.

Ce dialogue ne peut en aucun cas prendre la forme de pressions ou d'une présélection. Si le professeur principal peut prendre connaissance des vœux d'un candidat, le classement des vœux reste en revanche strictement confidentiel.

# Parcours dans le sup



## Plus de bacheliers professionnels en STS et de bacheliers technologiques en IUT

### Ce que dit la loi

« En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription mentionnée au deuxième alinéa, le recteur d'académie, chancelier des universités, prévoit, pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs et aux instituts universitaires de technologie, respectivement un pourcentage minimal de bacheliers professionnels et un pourcentage minimal de bacheliers technologiques ainsi que des critères appropriés de vérification de leurs aptitudes. Les pourcentages sont fixés en concertation avec les présidents d'université, les directeurs des instituts universitaires de technologie, les directeurs des centres de formation d'apprentis et les proviseurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs. »

Article 33 de la loi du 22 juillet 2013

« L'admission est de droit pour les élèves et les apprentis qui, ayant préalablement fait acte de candidature dans les formes et délais prévus par le recteur, obtiennent la même année une mention «Très Bien» ou «Bien» au baccalauréat professionnel ou technologique dont le champ professionnel correspond à celui de la section de technicien supérieur demandée. »

Décret n°95-665 du 9 mai 1995

### Ce que disent les chiffres 2013

**Bacs techno en DUT en 2013 : 28,3%**

#### Une situation contrastée pour les DUT

**Informatique** sur 180 dossiers reçus, 115 ont été classés et 31 intégrés soit 31.6%  
**- Mesures physiques** sur 13 dossiers reçus, 12 ont été classés et un élève intégré soit 20.6%  
**- Réseaux et télécommunications** sur 46 dossiers reçus, 33 ont été classés et 6 élèves intégrés soit 33.3%  
**- Gestion logistique et transport** sur 194 dossiers reçus, 69 ont été classés et 17 élèves présents à la rentrée soit 25%.

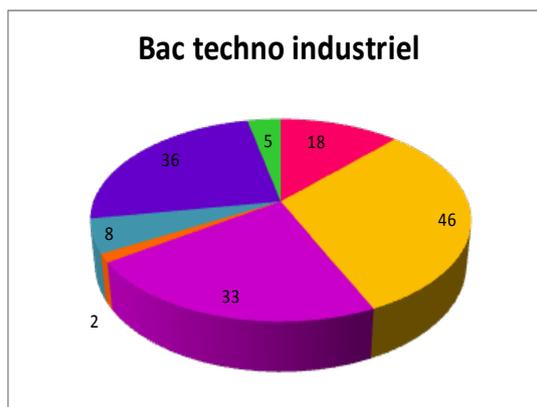
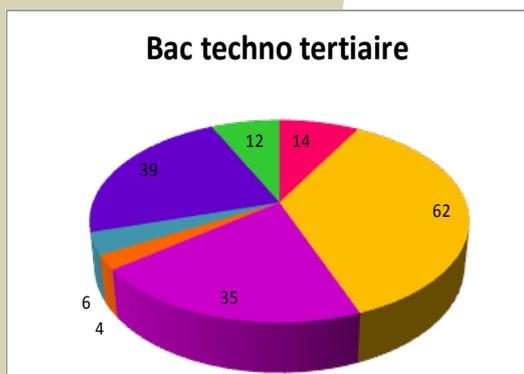
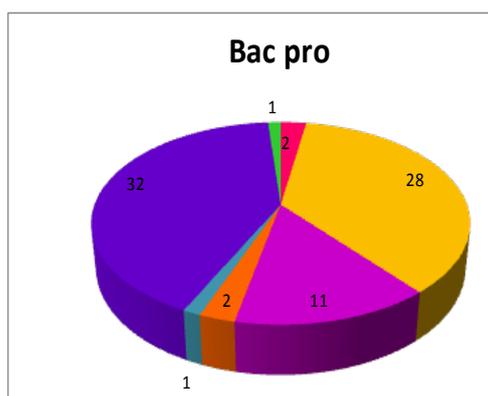
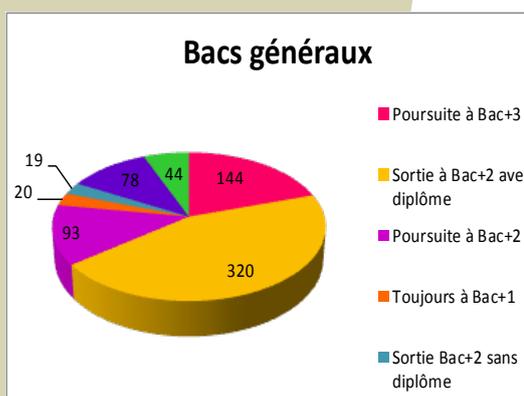
**Bac pro en BTS en 2013 (public + privé) : 28,98%**

Vous trouverez des informations détaillées dans les publications Statistiques et documents, disponibles dans l'Espace documentaire du PIA, rubrique Statistiques orientation affectation.

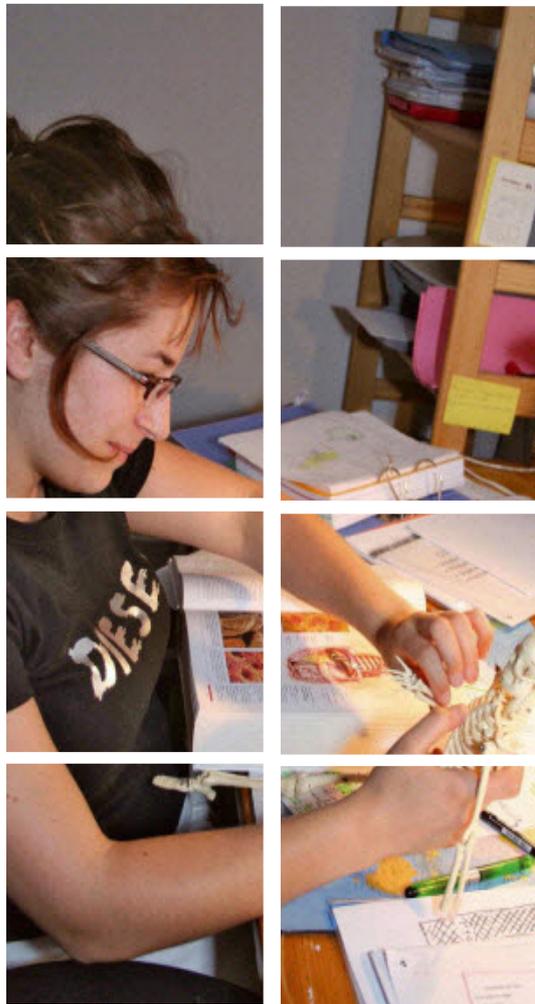
## Que font les bacs techno inscrits en DUT en 2011-2012 ?

Sur 172 bacheliers technologiques (domaine tertiaire) entrés en DUT en 2011-2012, 62 ont eu leur DUT et 14 poursuivent des études à bac+3.

Sur 148 bacheliers technologiques (domaine industriel) entrés en DUT en 2011-2012, 46 ont eu leur DUT et 18 poursuivent des études à bac+3.



# Dans la peau d'un étudiant en PACES : un calendrier implacable



© Brigitte de la Londe/Onisep

## 👉 Je voulais aller en PACES

Je me suis préinscrit en vœu 1 sur le site Admission Post Bac entre le 20 janvier et le 20 mars et j'ai demandé un conseil individualisé en orientation active. J'ai eu jusqu'au 9 septembre 2013 pour m'inscrire à l'UFR de médecine & pharmacie de Dijon.

## 👉 Je suis en PACES en 2013-2014

### SCÉNARIO OPTIMAL : JE PASSE

#### Mon premier semestre

Le **9 septembre 2013**, je commence mes cours avec les 1 400 autres étudiants dans les 4 UE communes aux 5 filières sous forme de cours magistraux et d'études dirigées. Je termine mon semestre le **13 décembre** et j'ai une première série d'épreuves les **7 et 8 janvier 2014**. Les résultats sont disponibles le **21 janvier** et je suis « autorisé à poursuivre » au second semestre.

#### Mon second semestre

Le **27 janvier**, je reprends les cours et assiste à une réunion sur les différents métiers de la santé. En plus des 4 UE du tronc commun, je choisis les UE correspondant à la filière de mon choix ; Je dois m'inscrire avant le **29 janvier** et ne pourrai concourir que pour les UE où je me suis inscrit (de 1 à 5 possibles). Je termine les cours le **25 avril**. Les résultats provisoires seront affichés le **20 juin** et je pourrai hiérarchiser mes vœux jusqu'au **25 juin**. Résultats définitifs le **26 juin**.

Je suis classé en rang utile dans tous les concours, je dois indiquer par ordre de préférence une ou plusieurs des 10 filières suivantes : **médecine, masso-kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, pharmacie, sages-femmes, odontologie Clermont Ferrand, odontologie , Strasbourg, odontologie Nancy, odontologie Lyon.**

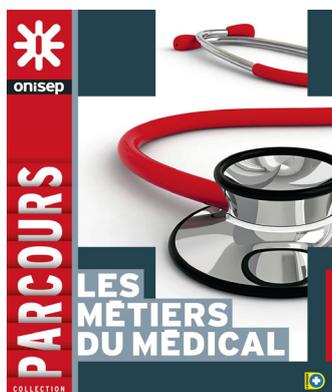
### SCÉNARIO MITIGÉ : JE PASSE LE CAP DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

J'ai passé le cap du premier semestre mais le **20 juin** je suis « ajourné » après les épreuves du second semestre. Je recommencerai ma PACES l'année prochaine en sachant que je ne conserverai aucune note et que ce sera ma dernière chance. Si je suis classé « au-delà du rang 1 000 », je n'ai plus le droit de recommencer.

### SCÉNARIO FATAL : JE NE PASSE PAS LE CAP DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

Le **21 janvier**, à l'issue des épreuves de fin de premier semestre, je suis classé « à partir du rang 1 237 » et je dois me réorienter vers d'autres formations universitaires. Je peux bénéficier du semestre « Rebond » sous certaines conditions. Le **23 janvier**, j'assiste à une réunion d'information sur le semestre « Rebond » et commence les cours le **3 février** jusqu'au **30 mai**.

[medecine.u-bourgogne.fr/PACES/](http://medecine.u-bourgogne.fr/PACES/)



EN VENTE SUR :  
[librairie.onisep.fr/](http://librairie.onisep.fr/)

## 👉 7 formations sont accessibles après la PACES

Médecine 8 à 10 ans à Dijon, **Pharmacie** 5 à 8 ans à Dijon, **Odontologie** 5 ans à Nancy, Lyon, Strasbourg, ou Clermont-Ferrand, **Sages-femmes** 4 ans à Dijon, **Masso-kinésithérapie** 3 ans à Dijon, **Ergothérapie** 3 ans à Mulhouse, **Psychomotricité** 3 ans à Mulhouse.

## 👉 Nombre de places au numerus clausus : en 2013

Médecine : 214 - Pharmacie : 82 - Odontologie : 30 - Sages-femmes : 27 - Masso-kinésithérapie : 80 - Ergothérapie : 6 - Psychomotricité : 5.

## 👉 Le tutorat, c'est gratuit

Un tutorat d'accueil est organisé au premier semestre, du **4 au 6 septembre 2013** et au second semestre, les **24 et 25 janvier** afin de poursuivre en tutorat d'accompagnement.

# Insertion professionnelle



## Devenir et insertion professionnelle des Docteurs de l'uB

*Chaque année l'uB, à la demande du Conseil Scientifique, réalise une enquête sur les conditions de thèse et le devenir des docteurs.*

Entre octobre 2010 et décembre 2011, 297 doctorants ont soutenu leur thèse et ont obtenu le titre de docteur.

Parmi eux, 197 docteurs ont participé à l'enquête soit 66 % des diplômés.

Après 18 à 30 mois sur le marché du travail, le taux d'emploi des docteurs de cette étude atteint 86 %.

- 42 % occupent un emploi stable (CDI, fonctionnaire) ;
- 33 % sont en post-doc ;
- 25 % occupent des emplois à durée déterminée (CDD, vacataire).

### Modes d'accès à l'emploi occupé

Les principaux modes d'accès à l'emploi occupé sont les relations professionnelles antérieures (17%), le concours (17%), les candidatures spontanées (16%) et les petites annonces (14%).

Pour en savoir plus : <http://ode.u-bourgogne.fr/devenir-et-insertion/publi-insertion-professionnelle/docteurs-ub.html>

# Le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté



## Polytechnicum : les actus du réseau

### Dans les pépites du Nouvel Obs

L'IAE apparaît trois fois dans le classement des meilleures licences et masters avec la licence professionnelle Distrisup Management, le master Gestion des ressources humaines et le master Économie et gestion Comptabilité, Contrôle, Audit.

### Dans l'étudiant.fr

Le podium des 10 écoles d'ingénieurs 2014 dans la catégorie :

- Qui prennent le plus de filles : Agrosup Dijon est troisième avec 75% ;
- Les plus ouvertes aux admissions parallèles : l'ESIREM Dijon est septième ;
- Pour travailler dans l'industrie du transport : l'ISAT Nevers est deuxième avec 86% de ses diplômés 2012 qui se sont insérés dans le secteur de l'industrie automobile, aéronautique, naval et ferroviaire.

Le programme Evolutionnelles reprend du **10 au 13 mars** au sein des écoles membres du Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, avec une série de rencontres et de discussions avec Rebecca Harris sur le thème « Women and Business ».

[contact@evolutionnelles.fr](mailto:contact@evolutionnelles.fr)  
[www.evolutionnelles.fr](http://www.evolutionnelles.fr)

# Vie de l'étudiant



## Erasmus plus : nouveau nom, nouveaux critères

Un nouveau dispositif en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### ➤ Plus de moyens

Avec une dotation augmentée de 40%, ce programme européen de mobilité ambitionne de faire partir 4 millions de jeunes contre 2.7 millions auparavant. La France devrait ainsi recevoir 120 millions d'euros en 2014. L'an dernier, avec 110 millions, 300 000 jeunes Français ont pu partir à l'étranger

### ➤ Plus de pays

Déjà proposé dans 34 pays de l'espace européen, le programme Erasmus Plus sera ouvert au monde entier et en particulier vers les pays du voisinage européen.

### ➤ Plus de public

**Les étudiants** pour des périodes d'études ou de stages en entreprise.

**Les jeunes diplômés** pour des périodes de stage à réaliser moins d'un an après l'obtention de leur diplôme.

**Les jeunes en formation professionnelle** pour des stages en entreprise.

**Les jeunes hors du système éducatif** pour des actions de volontariat (individuel ou en groupe).

**Les professionnels** et décideurs du secteur de la Jeunesse.

**Les membres des équipes éducatives** (scolaire, enseignement supérieur, formations, participation à des séminaires, missions d'enseignement, etc.).

### ➤ Plus d'aides adaptées

Le montant des bourses tiendra compte du coût de la vie du pays. Entre 150 et 500 € par mois pour un séjour d'études et de 250 à 700€ par mois pour un stagiaire.

Les étudiants en master pourront solliciter des prêts garantis par la Banque européenne d'investissement pouvant aller de 12 000 € pour un an à 18 000 € pour deux ans.

## Comment vivent nos étudiants ?

*L'édition 2013 de l'observatoire national de la vie étudiante analyse et recueille des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous ses différents aspects. Le champ de l'enquête représente 82% de la population étudiante en France.*

**Le choix des études :** 78% des étudiants déclarent être entrés dans la filière de leur premier choix lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. 87% considèrent que leurs études sont centrales par rapport à d'autres activités. Les débouchés professionnels et le développement intellectuel sont deux facteurs importants dans le choix d'orientation.

**La vie dans l'établissement :** 80% déclarent utiliser les bibliothèques ; c'est l'équipement le plus utilisé avant les équipements sportifs (29%). 61% des étudiants se déclarent satisfaits de leurs études actuelles.

**L'activité rémunérée :** 46% des étudiants travaillent pendant l'année scolaire universitaire.

20% des étudiants qui exercent une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études.

**Les ressources :** 43% des étudiants estiment avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels.

Le budget mensuel moyen est de **681 euros**, **799** pour les étudiants « décohabitants » et **415 euros** pour les étudiants « cohabitants ».

## Forum des Métiers de l'Emballage à l'uB



Le Pôle Formation et Vie Universitaire de l'université de Bourgogne organise, dans le cadre de la semaine nationale de l'industrie et en collaboration avec Package in Bourgogne, un Forum des Métiers de l'Emballage, le jeudi 10 avril 2014.

Ce forum, ouvert aux lycéens, aura lieu dans le bâtiment Sciences Mirande, de 10h à 17h et permettra aux visiteurs de découvrir les multiples métiers de l'emballage, les formations menant à eux, mais aussi de rencontrer des professionnels, des entreprises.

Des espaces dédiés permettront également de découvrir la place des emballages dans la vie des Français ainsi que les innovations actuelles.

### ► Au programme

Visite libre de 3 espaces :

- L'emballage partout : pour découvrir la variété et l'omniprésence des emballages.
- Hommes et femmes de l'emballage : pour découvrir les métiers de la conception, de la fabrication et du recyclage ainsi que les formations, les écoles ; découverte du Centre Infineo, dans cet espace.
- Entreprises et défis de l'emballage : pour rencontrer les professionnels, découvrir les activités des entreprises, leurs innovations technologiques...

Et en parallèle, une table-ronde avec les professionnels « Trouver du travail dans l'emballage », une conférence sur les défis de l'emballage.

Contact, informations : Anne Barnabé - Pôle formation et vie universitaire

[anne.barnabe@u-bourgogne.fr](mailto:anne.barnabe@u-bourgogne.fr)

03 80 39 52 49

## 4 avril à Agrosup, la semaine du développement durable : "Le développement durable recèle des métiers cachés", découvrez-les !"



[carrefours-jeunes-chercheurs-entreprises.html](http://carrefours-jeunes-chercheurs-entreprises.html)

*La transition vers une économie verte impacte les métiers, les compétences et les activités de nombreux secteurs économiques (les emballages, l'aménagement des territoires, l'énergie, ...).*

Face à ces nouveaux enjeux, les métiers évoluent, d'autres émergent. Les entreprises affichent des besoins en compétences variées et multiples, issues de toutes les sections générales et technologiques.

Des entreprises, des équipes de recherche, des établissements de formation seront présents pour aborder ces questions.

## 11 avril à l'ESIREM, la semaine de l'industrie : "Matériaux innovants, métiers d'avenir"



Au quotidien, de nouveaux matériaux apparaissent, issus de la recherche. Développer ces matériaux innovants (nano-matériaux, nouvelles matières plastiques, bétons de demain, ...) nécessite d'adapter et développer de nouvelles compétences de la recherche à l'entreprise.

De jeunes professionnels en entreprise, des chercheurs, des enseignants d'établissements de formation viendront témoigner et échanger avec les lycéens.

## Forum des Métiers du Numérique

Le Pôle Formation et Vie Universitaire organise le Forum des Métiers du Numérique le jeudi 13 mars 2014, de 9h à 17h, bâtiment Droit/Lettres, sur le campus de Dijon.

S'adressant aux étudiants et jeunes diplômés de tous niveaux et de toutes filières, ce rendez-vous proposera de nombreux échanges autour du thème du numérique en compagnie de nombreux professionnels.

<http://www.u-bourgogne.fr/IMG/pdf/Actu-forum-numerique-programme.pdf>

## À lire

### Pour une école qui aime le monde



#### Les leçons d'une comparaison France-Québec (1960-2012)

L'école du Québec aime le monde auquel elle prépare les élèves : une société moderne, démocratique, multiculturelle, solidaire. L'école française l'aime beaucoup moins, elle se raidit à beaucoup d'égards contre une modernité jugée menaçante pour ses valeurs. Pourquoi cette différence ? Cet ouvrage compare d'abord l'évolution de l'état de l'école en France et au Québec puis leurs récits, différents, proposés dans les années soixante, reliant la qualité de l'école à la qualité de son gouvernement et celle-ci à la qualité du récit qui la fonde.

Avec le soutien de l'IREDU de l'université de Bourgogne.

Denis Meuret - Presses universitaires de Rennes

Parcours SUP, la Lettre d'Information de l'ONISEP et du SAIO

Directeur de la publication : George Asseraf

Par délégation : Laurent Hugot

Responsable de la publication : Marie-Pierre Martin

Rédaction : Dominique Perreau, Élodie Ducreux, Aurélie Gonet, Dominique Lunaud, Vincent Roussel, Christelle Serrée-Chaussinand, Claude Valtat

Maquette et PAO : Julie Clément

Diffusion : SAIO



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

